



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



**Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion
professionnelle et du service civique**

**Bureau de Coordination des Programmes Emploi
(BCP-Emploi)**



PROJET C2D EMPLOI DES JEUNES

TERMES DE REFERENCE :

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN FORMATION-EMPLOI
POUR LE BUREAU DE COORDINATION DES PROGRAMMES
EMPLOI (BCP-EMPLOI)**

Mars 2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bureau de Coordination des programmes Emploi (BCP-Emploi) assure charge la gestion de trois projets actifs dont deux financés par la Banque mondiale, à savoir le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) et le Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES) et un projet financé par l'Agence Française de Développement, le C2D Emploi des Jeunes.

Dans le souci de la mise en œuvre efficiente des programmes d'emplois temporaires (THIMO) et de développements des compétences (stages en entreprises, apprentissage et formation qualifiante/professionnelle, etc.), **le BCP-Emploi souhaite s'adjoindre l'expertise et les services d'un spécialiste en Formation - Emploi** en remplacement du précédent titulaire du poste.

Les présents termes de référence définissent les responsabilités, le profil et les modalités de recrutement de ce (cette) spécialiste.

II. RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN FORMATION - EMPLOI

Sous l'autorité du Coordonnateur du BCP-Emploi et la supervision directe du Responsable de la Cellule Programmation et Suivi-Evaluation (CPSE) du BCP-Emploi, **le (la) Spécialiste en Formation-Emploi devra assurer la coordination, la supervision et le suivi de la mise en œuvre des programmes d'emplois temporaires et de développement de compétences, notamment les volets THIMO, stages en entreprise, apprentissage et formation qualifiante/professionnelle au profit des jeunes.**

De manière spécifique et non limitative, il (elle) accomplira les tâches suivantes :

- Conseiller utilement le BCP-Emploi sur la programmation, la planification la définition des stratégies et la mise en œuvre des programmes d'emplois temporaires (THIMO) et de développement des compétences au profit des jeunes ;
- Veiller à l'élaboration et la mise à jour des manuels d'exécution du BCP-Emploi en matière d'emplois temporaires (THIMO) et de développement des compétences ;
- Participer à l'élaboration des conventions de partenariat entre le BCP-Emploi et les structures chargées de l'exécution des programmes par la revue technique et l'analyse détaillée des livrables y compris les chronogrammes détaillés, en tenant compte des aspects techniques et phasages prévus dans les termes de référence ainsi que les délais d'exécution ;
- Appuyer les agences d'exécution pour l'amélioration des conditions de mise en œuvre des activités d'emplois temporaires et de développement de compétences des jeunes ;

- Fournir un appui technique des offres d'emplois temporaires (THIMO) et des offres de développement des compétences (stages, apprentissage, formation qualifiante/professionnelle) soumises au BCP-Emploi par les agences d'exécution ;
- Participer activement au dialogue avec le secteur public, privé et associatif à travers l'organisation ou la participation aux rencontres sur les thématiques liées aux THIMO et au développement des compétences des jeunes en Côte d'Ivoire ;
- Assurer l'articulation entre les programmes d'emplois temporaires et de développement de compétences et les autres programmes mis en œuvre par le BCP-Emploi notamment le programme d'entrepreneuriat et d'aide à la création d'activités génératrices de revenus ;
- Veiller à la bonne exécution du calendrier des activités conformément aux clauses prévues dans les conventions ;
- Effectuer si nécessaire et en collaboration étroite avec le spécialiste suivi-évaluation, dans les zones d'intervention, des missions techniques de contrôle, de suivi et de supervision de l'exécution des activités / prestations des différentes structures d'exécution afin de s'assurer du bon déroulement des activités sur le terrain. Dans ce cadre, rencontrer les bénéficiaires, les acteurs locaux et régionaux pour recueillir leur avis sur les prestations des différentes structures d'exécution et l'efficacité des programmes mis en œuvre par le BCP-Emploi ;
- Proposer les mesures et réajustements nécessaires pour une mise en œuvre efficiente des prestations des différentes structures d'exécution et plus globalement les programmes exécutés par le BCP-Emploi en vue d'une meilleure atteinte des résultats attendus ;
- Appuyer le spécialiste en suivi-évaluation dans l'élaboration périodique (trimestriellement et annuellement) des rapports d'activités sur la mise en œuvre du programme d'emploi temporaire et de développement des compétences ; y compris l'élaboration des notes techniques et mémorandums sur l'exécution des prestations des structures d'exécution ainsi que l'état d'avancement des activités au regard des résultats attendus ;
- Exécuter toute autre tâche jugée nécessaire par le Coordonnateur du BCP-Emploi et/ou le Chef de la Cellule Planification et Suivi-Evaluation (CPSE) du BCP-Emploi ;

III. PROFIL DU SPECIALISTE EN FORMATION - EMPLOI

Le Spécialiste en Formation - Emploi devra avoir le profil suivant :

- **Diplôme**
- Être titulaire d'un **diplôme de niveau minimum Bac+4** en ingénierie de la formation, sciences de l'éducation, économie, ressources humaines ou tout autre diplôme pertinent.

- **Expérience professionnelle générale**

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle et/ou de l'insertion professionnelle.

- **Expérience professionnelle spécifique**

- Avoir une expérience directe dans un projet ou programme axé sur l'insertion professionnelle et/ou la formation professionnelle des jeunes.
- Avoir une bonne connaissance des problématiques liées à la formation professionnelle et à l'emploi en Côte d'Ivoire.

- **Autres aptitudes et connaissances**

- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles ;
- Etre apte à effectuer de fréquents déplacements à l'intérieur du pays, notamment dans les zones d'intervention des projets coordonnés par le BCP-Emploi.

IV. DUREE DE LA MISSION

Le Spécialiste en Formation - Emploi sera recruté pour la durée du Projet C2D Emploi des Jeunes. Chaque année, ses performances feront l'objet d'une évaluation par le Responsable de la Cellule Programmation et Suivi-Evaluation et le Coordonnateur du BCP-Emploi.

V. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;

- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission (cf. point III des présents termes de référence), avec mention de trois références professionnelles ;
- une copie légalisée du diplôme ;
- une copie des certificats/attestations de travail ou attestations de bonne exécution.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, **au plus tard le mercredi 10 mai 2023 à 10 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « **Candidature au poste de Spécialiste en Formation – Emploi au BCP-Emploi : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature** ».

L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante :

Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi)

Abidjan – Cocody II Plateaux Vallon, derrière de la pharmacie Saint GIL face à la station CORLAY, Rue J6, lot 2334, îlot 202, 06 BP 2281 Abidjan 06, Tél : 27 22 54 95 30.

Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers de candidature disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

VI. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION

La sélection du Spécialiste sera effectuée par appel à candidatures. Le (la) spécialiste sera retenu(e) en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour le poste.

Le candidat retenu pour le poste sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail. Le projet de contrat négocié sera ensuite signé par les parties.